*Lyon, le 14 septembre, l'an 4me. de la liberté et de l'égalité.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

DES hommes pervers ont juré de noyer dans le fiel de la calomnie la réputation et l'honneur de M. Lamourette, notre digne évêque, en son absence. La grande amitié que je lui porte, parce que je le connois à fond, m'a donné le courage de l'en informer. Lorsque les vertus solides, les hauts talens, le vrai mérite indignement persécuté, ont la grandeur d'ame de se taire, c'est à leur ami de parler. Je m'acquitte, enfin, de ce triste, mais sacré devoir, en prenant sur moi de faire imprimer la réponse que j'ai reçue de mon vertueux et respectable ami, et en vous priant de trouver bon que je vous en adresse 8 exemplaires, dont vous voudrez bien donner communication à nos freres patriotes. Ces messieurs pourront propager, chacun dans leurs foyers et dans la société, et l'horreur de la calomnie, et le langage pur, naïf et touchant de la vérité, du patriotisme, et de la probité même, et je les en prie tous très-instamment. C'est un service digne de leur zele, et du vôtre. L'imposture qui a osé jeter d'odieuses couleurs sur un homme en place des plus probes et des plus vertueux, sur un législateur des plus dévoués à la patrie, des plus assidus et des plus profonds, me détestera : mais il est de toute justice, que son atroce profanation soit punie tout au moins de l'indignation et de l'anathême public, dans une assemblée respectable, à laquelle il appartient si bien de le prononcer.

Agréez, Monsieur le président, les assurances du respect et de la patriotique fraternité avec lesquelles je suis,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L. Molin, Vicaire de la Métropole, à Lyon.